

## MARCHELIBRE

PARISBOURSE<sup>SBFSA</sup> met à la disposition des opérateurs sans engagement de sa part en termes de contenu ou d'exhaustivité, les informations portées à sa connaissance sur les opérations financières relatives aux valeurs négociées sur le marché libre

Réf : ML/2000/225

26 septembre 2000

O.A.A. Caractéristiques de  
l'inscription au marché libre

CONSORT NT

✓

Première négociation sur le marché libre le 29 septembre 2000  
et première cession selon la procédure de l'offre à prix minimal

*First day of the availability for trading on the free market and first public offering*

A l'initiative du membre du marché AUREL LEVEN, et pour le compte des principaux actionnaires, la première cession sur le marché libre des actions de la Société CONSORT NT s'effectuera le 29 septembre 2000.

### Informations sur la société/Informations about the company :

Siège social: 159, avenue Charles de Gaulle, 92 200 Neuilly sur Seine  
Capital social: 1 000 000 € divisé en 2 000 000 actions de 0,5 € de nominal chacune.  
Forme des actions: Les actions sont nominatives.  
Cession des actions: Les actions sont librement cessibles.  
Exercice social: L'exercice social commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre  
Objet social: RCS NANTERRE 389 488 016

La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger:

- Prestations de service, bureaux d'études, de travaux, de dessins assistés par ordinateur, traitement de l'information par ordinateur ;
- Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de dation en location ou location-gérance de tous biens et autres droits ;
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

### Date et teneur de l'offre à prix minimal/Formalities :

Nombre de titres / Number of securities : 100 000 soit 5 % du capital  
Prix d'offre unitaire minimal/minium price: 13 € ( 85,27 F)  
Date de l'offre à prix minimal / Date of first trading day : 29 septembre 2000  
Jouissance des actions / Date of full property : 1er janvier 2000

### Libellé et transmission des ordres/Procédures :

- Le 29 septembre 2000, de 9 heures à 10 heures au plus tard, les membres du marché saisiront leurs ordres dans le système SHIVA en groupe de valeur 98.
- PARISBOURSE<sup>SBF</sup>SA n'acceptera que les ordres à cours limité et se réservera la faculté d'éliminer du marché les ordres assortis d'une limite qui lui paraîtra excéder anormalement le prix d'offre minimal.
- Les ordres libellés à des prix inférieurs à 100 € devront être libellés à des limites de cours multiples de 0,10 € et les ordres libellés à des prix supérieurs ou égaux à 100 € devront être libellés à des prix multiples de 0,50 €; les ordres libellés à des limites de cours ne respectant pas cette norme ne seront pas pris en compte par PARISBOURSE<sup>SBF</sup>SA.
- PARISBOURSE<sup>SBF</sup>SA fera connaître par une note le résultat de la première cession et les conditions dans lesquelles sera poursuivie la négociation des actions CONSORT NT le 02 octobre 2000.

*The 29 september 2000 from 09:00 am to 10:00 am at the latest the member firms send on SHIVA all orders at the Managing Compagny.*

- *Minimum price 13 €.*
- *Managing Company will publish the results of CONSORT NT public offering.*

### Garantie des ordres d'achat :

Il est précisé que les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer, à la réception des ordres, que les clients disposent bien des fonds pour être en mesure de régler les titres demandés.

### Conditions particulières applicables aux ordres d'achat:

- un même donneur d'ordres personne physique ne peut émettre d'ordres portant sur un nombre de titres supérieur à 1 % du nombre de titres offerts, soit un maximum de 1 000 titres.
- un même donneur d'ordres personne morale ne peut émettre d'ordre portant sur un nombre de titres supérieur à 10 % du nombre de titres offerts, soit un maximum de 10 000 titres.
- un même donneur d'ordres ne peut transmettre ses ordres qu'à un seul intermédiaire.
- PARISBOURSE<sup>SBF</sup>SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie.
- PARISBOURSE<sup>SBF</sup>SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordre.

### Observations techniques :

Code (Ticker symbol):	**7 782*
Groupe de valeur:	98
Secteur d'activité:	0901 Informatique
Transfert des titres:	Natexis Banques Populaires
Conditions de négociation:	Dès leur transfert sur le système NSC les actions CONSORT NT seront négociées sur le groupe de valeur 10.
Désignation de la société au marché libre:	CONSORT NT
Membre du marché en charge du dossier:	AUREL LEVEN

**Règlement/Livraison :** Les opérations de règlement-livraison seront relitées dès le 29 septembre 2000.